

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Label des Chants

7 septembre Brocante musicale avec une animation musicale du Duo Miss Trash, de la Batucada Drum Team, et d'autres surprises.

Butter Note

17 septembre Lunăuți

Une guitare, un accordéon et une voix. Un style presque Roumain, un peu traditionnel, ou un peu tzigane.

+ Turbo Niglo (POWER manouche) Libre et impétueux, le « Power Manouche » de Turbo Niglo s'affirme comme un JazzRockElectro, sorte d'hybride qui brouille

les pistes et explose les formats. Du rock progressif à l'électro, du jazz manouche à la musique orientale.

Et dès 16h le marché de la Rivoire.

Fonderie Bancel

13 et 14 septembre, 4 et 5 octobre : Visite guidée de la fonderie de la manufacture Bancel

Communauté de commune

5 octobre de 10h à 19h30 à Saint-Genest-Malifaux (espace Jules Vernes) : fête de l'alimentation des monts du Pilat. Rendez vous pour une journée gourmande et conviviale autour des saveurs locales et du bien-manger.

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

Travaux de voiries à venir

Les travaux sur les routes D503 et D8 débuteront en septembre dans le centre bourg. Soyez vigilants aux arrêtés municipaux concernant le stationnement, cela facilitera le travail de l'entreprise.

Pour rappel, ces travaux concernent la réorganisation de la circulation et du stationnement rue Peyronnet, rue de la Modure et avenue de Colombier. De plus, une zone partagée limitée à 20km/h devant les commerces de la Grand'Place sera aménagée.

La dalle du Ternay

A propos des places situées sur la dalle du Ternay (rue du Faubourg), la municipalité souhaite apporter quelques éclaircissements.

Plusieurs études techniques (entre 2000 et 2020) ont alerté la municipalité sur l'état de détérioration des piliers souterrains qui à terme entraînera une nécessaire déconstruction et une découverte de la rivière.

Il y a 3 ans, la mairie a été dans l'obligation de fermer ces places pour assurer la sécurité des habitants. Depuis la nature reprend ses droits et des plantes sauvages poussent dans les fissures du goudron, ce qui peut décontenancer les personnes qui préfèrent un aménagement paysager plus classique. La municipalité le comprend mais a fait le choix de ne pas dépenser de l'argent pour l'entretien d'une dalle vouée à la destruction, ni de mettre les services techniques en danger.

Les crues d'Octobre et le dérèglement climatique qui entraîne des événements météorologiques intenses confirment l'urgence de ce choix. En effet, si une

Le projet comprend également la mise en place de chaussée à voie centrale banalisée (dite Chaucidou) aux entrées du village, rue de La Condamine et rue de la Modure. Nous avons dû reporter ces aménagements par manque de subvention départementale pour cette année. Cette deuxième phase de travaux aura lieu ultérieurement, en coordination avec les services du Département.

Notre village va changer quelque peu de visage (et cela aura des conséquences sur nos habitudes) pour le bien-vivre ensemble !

nouvelle crue venait à briser les piliers cela provoquerait une inondation très grave pour le village.

C'est pourquoi, l'équipe municipale travaille activement avec le Syndicat des 3 Rivières pour sécuriser cette zone et découvrir le Ternay.

Des décisions difficiles doivent être prises rapidement, notamment la pérennité du HLM qui jouxte cette dalle. En effet, le scénario privilégié par le syndicat des trois rivières et l'agence de l'eau impose un aménagement en pente douce des berges (de plus la solidité du bâtiment est remise en cause).

La question des 9 foyers des locataires encore présents dans cet immeuble d'une vingtaine de logements est préoccupante pour la mairie. L'équipe municipale souhaite dans la mesure du possible se donner le temps d'accompagner chaque habitant pour retrouver des logements adaptés à chacun.

Une réunion publique avait eu lieu en novembre sur cette question, la prochaine aura lieu en septembre.

Ressourcerie

Une information du SICTOM :

Des conteneurs de réemploi sont installés dans les déchèteries de Bourg-Argental et de Saint-Genest-Malifaux.

La recyclerie L'Envers du Grenier et la ressourcerie Activ' Emploi viennent récupérer les objets stockés dans les conteneurs de réemploi dans le but de les trier et de les revendre à petits prix.

Vous pouvez déposer dans les conteneurs de réemploi de ces déchèteries divers objets : vaisselles, petits électroménagers, meubles, articles de sport et de loisirs, vêtements, articles de bricolage et de jardinage...

Pour récupérer des dons, retrouvez les horaires d'ouverture sur leurs sites internet !

Imprimé par Domcom. Ne pas jeter sur la voie publique.



ÉDITO Chers lecteurs, chères lectrices, à l'heure où les enfants pirailons préparent leurs cartables et taillent leurs crayons, nous vous invitons à prendre connaissance de cette nouvelle lettre pirailonne qui vient clore la période estivale. Un été 2025 où les plus fragiles et les moins bien logés ont encore souffert de la canicule, l'adaptation au changement climatique restant un défi à relever, notamment en renaturant les centres bourgs. C'est pourquoi, nous vous donnons dans ce numéro des nouvelles de la découverte à venir de la rivière du Ternay. Vous trouverez aussi des informations concernant d'autres aménagements, comme les travaux de voirie qui visent à rendre la circulation moins dangereuse ou des informations sur les règles d'urbanisme. Cette lettre est aussi une invitation à vous balader pour admirer les nouvelles œuvres qui parcourent le chemin de Saint-Jacques, en direction de Lampony et surtout dans le parc de l'école. Enfin, vous trouverez des informations utiles sur la recyclerie L'Envers du Grenier, la ressourcerie Activ' Emploi et sur des événements à venir. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

LA LETTRE PIRAILLONNE

ÉTÉ
2025

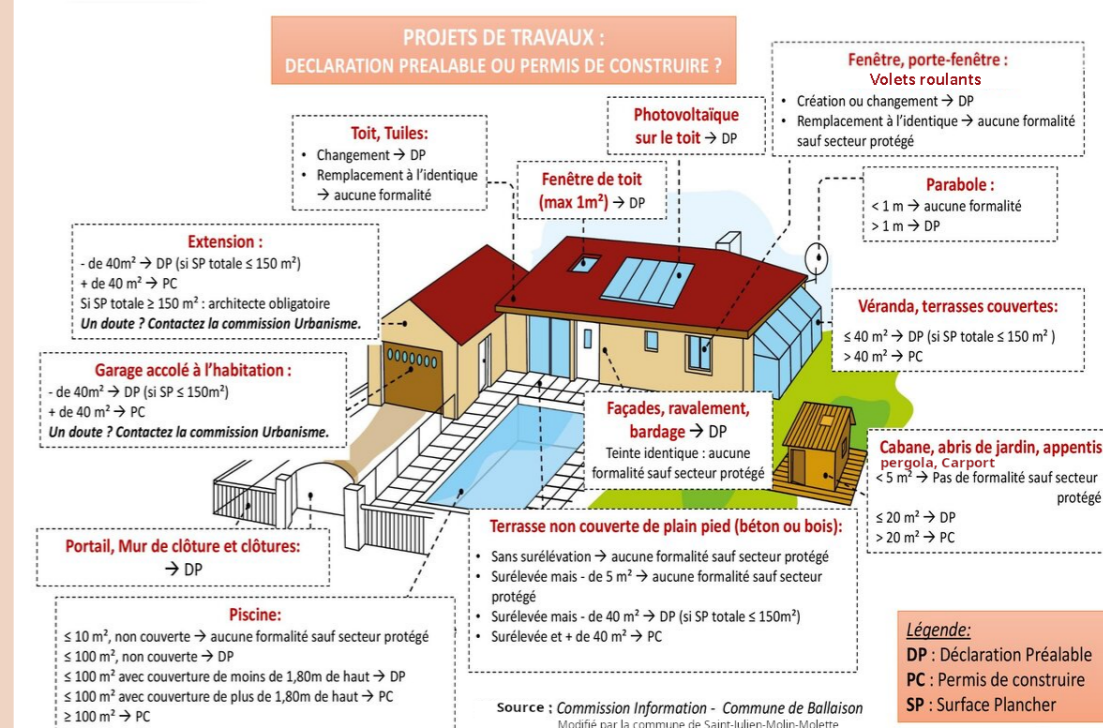
S'Y RETROUVER FACILEMENT DANS LES RÈGLES D'URBANISME

Vous souhaitez faire des aménagements chez vous, le document ci-dessous vous aidera à connaître les autorisations à déposer auprès de votre Mairie.

Il est à noter que le modèle des tuiles et leur couleur est réglementé. Il en va de même pour les menuiseries, les volets roulants, les enduits de façades et les clôtures (liste non exhaustive).

Pour plus de précisions vous pouvez vous rendre sur le site de la commune à la rubrique Urbanisme PLU <https://www.saint-julien-molin-molette.fr/plan-local-durbanisme/> et consulter l'Article 11 sur la Qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Nous restons également à votre disposition pour toutes informations supplémentaires.



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100% GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



iLiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

FENÊTRES SUR LE PAYSAGE

Depuis 2021, la commune s'est engagée dans une aventure artistique et culturelle, portée par l'association *Derrière le Hublot* en partenariat avec l'Agence des chemins de Compostelle. Après plusieurs années de réflexion et d'échanges, ce projet prend forme avec la création d'une **œuvre d'art-refuge** dans la Maissonnette du parc de l'école. C'est Fred Sancère, directeur artistique de *Derrière le Hublot*, qui a invité le *Collectif ETC*, installé à Saint-Jean-de-Royans dans la Drôme. (Un clin d'œil du destin : ce village partage avec le nôtre une histoire marquée par la soierie, et ce Collectif occupe aujourd'hui une ancienne usine qui évoque, par son architecture et son atmosphère, celles de notre commune.)

Cette création s'inscrit dans le cadre plus vaste du parcours **Fenêtres sur le paysage**, initié en 2016 en Occitanie. Ce projet artistique a ciel ouvert se déploie tout au long du GR65, reliant pour l'instant d'est en ouest les territoires de Haute-Savoie au Lot. Nous sommes la onzième commune à intégrer ce parcours. Unique en son genre, cette œuvre est la première où les artistes avaient pour contrainte de partir d'une construction existante : une maisonnette construite à la fin du XIX^e siècle par Auguste Corrompt, ancien propriétaire du parc et de l'usine Sainte-Marie. Érudit des sciences et des arts, il y avait notamment installé un laboratoire photographique. Les artistes du Collectif ETC, sous la direction de l'architecte Théo Mouzard, ont repensé et transformé

cet espace chargé d'histoire en un refuge à la fois contemporain et profondément ancré dans la mémoire locale.

Comme l'indique le titre *Fenêtres sur le paysage*, l'intention du projet est d'ouvrir des points de vue sur les paysages emblématiques de Saint-Julien-Molin-Molette. Cette démarche a été nourrie par des échanges avec les habitants : enfants du périscolaire, anciens de l'EHPAD ou simples promeneurs croisés dans le parc. Les récits recueillis ont été transposés en images sur les plaques de zinc par martelage. L'étage de la maisonnette, habillé de ces plaques gravées, dialogue avec un rez-de-chaussée conservé « dans son jus », assumant la rencontre entre passé et présent.

À l'intérieur, cette dualité se prolonge : murs laissés bruts, deux banquettes en bois de Douglas issu d'une scierie locale, offrant un espace intime où discuter, se reposer ou même dormir jusqu'à quatre personnes. Les ouvertures ont été remplacées par de larges fenêtres traversantes, invitant à contempler : l'usine-cathédrale Sainte-Marie, le parc et ses arbres, ou encore le Ternay,



rivière fondatrice de l'histoire locale. Ces fenêtres peuvent aussi servir d'assise pour s'immerger dans le paysage ; propices à la lecture ou au dessin.

Depuis le début, la commune a bénéficié du soutien précieux du Parc naturel régional du Pilat, partenaire essentiel pour accompagner l'ensemble du projet.

Cette œuvre constitue ainsi la troisième et dernière étape d'un projet plus vaste, venant compléter les deux premiers volets que le public a déjà pu découvrir et expérimenter :

- Les œuvres semi-pérennes de Nelly Monnier et Éric Tabuchi, installées le long de la partie Pilatoise du GR65, notamment à la sortie de St-Julien à Lampony, offrant des pauses artistiques dans les paysages traversés par les randonneurs et pèlerins.
- L'événement d'Octobre 2024 du Museum of the Moon, spectaculaire installation dont tout le monde se souvient encore où la lune a « atterri » pendant cinq jours sur la place Louis Bancel.

Accueillir une œuvre dans le cadre de Fenêtres sur le paysage a été pour d'autres communes, avant la nôtre, l'opportunité d'un développement touristique respectueux, l'exemple de Super Cayrou à Gréalou dans le Lot est inspirant. En effet ces œuvres le



long du GR, contribuent à un tourisme responsable et innovant. Ces initiatives ont en commun de faire cohabiter création artistique, patrimoine naturel et implication des habitants et habitantes.

Le montant total engagé par la commune sur quatre ans pour l'ensemble du projet — incluant les trois volets précédemment évoqués ainsi que la communication (cartes, édition d'un livre, etc.) — s'élève à 10 000 €. La grande majorité du financement restant est assuré par la Région Auvergne-Rhône-Alpes via le contrat de Parc, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et l'Union européenne.

L'inauguration officielle de l'œuvre d'art-refuge est prévue pour le 18 octobre 2025 à 11h.

